

VILLE
DE
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 02 OCTOBRE 2025 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 26 membres.

25/078/VDV

DIRECTION LIEN SOCIAL VIE ASSOCIATIVE ENGAGEMENT CITOYEN - Attribution de subventions aux équipements sociaux à des associations en faveur de l'innovation et de la créativité – 3ème répartition 2025.

2025-15-DGAJS-DLSVAEC

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

Par délibération n°24/0038/VDV du 16 février 2024, le Conseil Municipal a validé la mise en œuvre de la Convention Cadre des Centres Sociaux 2024-2027 (CCCS) ainsi que son Avenant 1 qui la décline de façon opérationnelle sur le territoire communal. Cette dernière s'inscrit dans une démarche multi partenariale portée et coanimée par la Caisse des d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône (CAF) et l'État incluant le Conseil Départemental, les intercommunalités du Département, douze communes du Département dont Marseille, la Mutuelle Sociale Agricole Provence Azur et la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au travail Sud-Est ainsi que les fédérations d'éducation populaire parties prenantes du cadre partenarial, qui vise à conforter un soutien financier en faveur des Centres Sociaux du Département.

Pour toute la durée de cette dernière, la Ville de Marseille a décidé d'accorder aux équipements sociaux une contribution financière importante et annuelle afin d'apporter des solutions concrètes aux demandes légitimes des Centres Sociaux pour stabiliser les postes clés de ces structures (direction, accueil, comptabilité, famille, jeunesse) ; qu'ils puissent proposer des activités aux habitants lors de l'ouverture estivale du mois d'août ; qu'ils innovent et créent des projets portant sur l'animation territoriale, la famille et la jeunesse.

Après examen des dossiers qui nous sont parvenus et à la suite des décisions prises et inscrites dans les délibérations n°25/0204/VDV du 25 avril 2025 et n°25/0362/VDV du 20 juin 2025, une troisième répartition des crédits de l'année 2025, d'un montant de 500 250 Euros (cinq cent mille deux cent cinquante Euros) dont 98 500 Euros (quatre vingt dix huit mille cinq cents Euros) pour les associations de notre secteur, est soumise à notre approbation.

Sont annexés à ce rapport, les conventions et avenants des associations concernées.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VU LA CONVENTION CADRE DES CENTRES SOCIAUX 2024-2027
VU L'ANNEXE A L'AVENANT 1 : DÉCLINAISON DE LA CONVENTION
CADRE DES CENTRES SOCIAUX 2024-2027 SUR LE TERRITOIRE DE LA
VILLE DE MARSEILLE
VU LA DELIBERATION N°23/0798/VDV DU 5 DÉCEMBRE 2023 VU LA
DELIBERATION N°24/0038/VDV du 16 FÉVRIER 2024
VU LA DELIBERATION N°25/0204/VDV du 25 AVRIL 2025 VU LA
DELIBERATION N°25/0362/VDV du 20 JUIN 2025
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1 Des subventions sont attribuées aux Equipements Sociaux de notre secteur pour l'innovation et la créativité, au titre de l'année 2025 et dans le cadre d'une troisième répartition de crédits :

Tiers	Associations	Adresse	Dossier s N°	Subventions complémentaires 2025 déjà attribuées	Objet de la Demande	Montant en Euros
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Vallée de l'Huveaune/St-Marcel/La Valbarelle	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	000171 05		Projet de solidarité international au Sénégal 2025	10 000

4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Les Trois Lucs/La Valentine	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	000151 25	8 000 € déjà votés au CM du 25/04 14 000 € au CM du 20/06	Animation territoriale	3 000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Les Trois Lucs/La Valentine	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	000172 36		Noël ensemble & pour tous	2 000
0826 3	Association des Equipements Collectifs Air Bel pour le Centre Social Air Bel	36 bis rue de la Pinède 13011 Marseille	000172 41		"Horizons Sans Frontières : Mobilité et Solidarité pour la Jeunesse d'Air Bel"	1 500
22480	Synergie Family pour CS Les Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	000154 17	9 000 € déjà votés au CM du 25/04 2 000 € votés au CM du 20/06/2025	Événements de Proximité : Un Lien Fort entre Quartiers et Habitants	11 000
22480	Synergie Family pour CS Les Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	000154 38	10 000 € déjà votés au CM du 25/04	Familles actrices de leur avenir : innover ensemble autour du loisir, de la culture et de la parentalité	2 000
22480	Synergie Family pour CS Les Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	000154 18	6 000 € déjà votés au CM du 25/04 5 000 € votés au CM du 20/06	Génération Unies-Jeunes des Caillols en Action	2 000
22480	Synergie Family pour CS Les Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	000176 47		Mobilité internationale	11 000
22480	Synergie Family pour CS Rouguière / Libérateurs / Comtes	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	000163 85	3 350 € votés au CM du 20/06	Fêtons Noël toutes et tous ensemble à la Rouguière	10 000
22480	Synergie Family pour CS Rouguière / Libérateurs / Comtes	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	000169 48	5 700 € votés au CM du 20/06	Apprendre d'où nous venons pour savoir où nous allons à la Rouguière	11 000
22480	Synergie Family pour CS Rouguière / Libérateurs / Comtes	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	000176 10		Mobilité internationale	15 000

25607	Institut de Formation, d'Animation et de Conseil IFAC pour Les Camoins	53 rue du RPC Gilbert 92600 Asnieres sur Seine	000151 86	80 000 € déjà votés au CM du 25/04 40 000 € déjà votés au CM du 20/06	Projet des Camoins	10 000
25607	Institut de Formation, d'Animation et de Conseil IFAC pour Saint Barnabé	53 rue du RPC Gilbert 92600 Asnieres sur Seine	000151 54	80 000 € déjà votés au CM du 25/04 40 000 € déjà votés au CM du 20/06	Projet d'animation et de gestion	10 000
						98 500

ARTICLE 2 Sont approuvés les conventions et avenants ci-annexés.

Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est autorisé à signer ces conventions et avenants.

ARTICLE 3 La dépense, soit 500 250 Euros (cinq cent mille deux cent cinquante Euros) dont 98 500 Euros (quatre vingt dix huit mille cinq cents Euros) pour les associations de notre secteur sera imputée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2025, Article 65748.2 - Sous-chapitre 428 – service 03032 - action 13900910.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**